



DIXIÈME ANNÉE. VOLUME XIX, No 20

Samedi 14 Mai 1892.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs, 191 et 193, rue St-Urbain.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000,000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossois, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée · J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Citévant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	16	MAI	— St-Isidore.
MERCREDI	18	"	— St-Stanislas.
VENDREDI	20	"	— Ste Madeleine de Rigaud.
DIMANCHE	22	"	— Collège de Montréal.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	15	MAI	— 4 P. S. Isidore <i>le labour.</i> , C. d.
LUNDI	16	"	— S. Ubald, E. D., semid.
MARDI	17	"	— S. Jean. <i>Nepom.</i> M. doub.
MERCREDI	18	"	— S. Venant, M. doub.
JEUDI	19	"	— S. Pierre Célestin, P. C. doub.
VENDREDI	20	"	— S. Bernar. de <i>Sieme</i> C., sem.
SAMEDI	21	"	— S. Pascal <i>Baylon</i> , C, doub.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

- Cathedrale** — Tous les soirs à 7 h. exercices du mois de Marie.
- DIMANCHE** — 15, à 10 h. Bénédiction de la première pierre de la chapelle des Pères du T. S. Sacrement, Avenue Mont-Royal, par Mgr l'Archevêque.
- Confirmation** — **DIMANCHE**, 15, à 9 h, Congrégation N-D. Mardi, 17, à 11 h, Ste-Brigide. Mardi, 17, à 2 h, N-D du Bon Conseil.
- DIMANCHE**, — Fête du T. de St-Isidore, solennité de celui de St-Hermas.
- DIMANCHE**. — 22 Fête du T. de Ste-Julie.
-

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteur : M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administrateur : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

10ME ANNÉE. SAMEDI, 14 MAI 1892. VOL. XIX, No 20.

SOMMAIRE :

I Quatrième dimanche après Pâques. — II L'Eglise protestante en Angleterre. — La puissance de l'Ave Maria. — III Le Bienheureux de La Salle et les Frères des Ecoles Chrétiennes. — III L'institution des sourds-muets au Mite-End. — IV Le mois de Marie. — V Un brave colonel. — VI Chronique : nomination, etc., etc. — Aux prières.

QUATRIEME DIMANCHE APRES PAQUES

Je vous enverrai le Consolateur.

I. L'Évangile donne le nom de consolateur à l'Esprit Saint qui ne fait qu'un avec le Père et le Fils dans la divine Trinité. Cet Esprit d'amour, de lumière et de bonté est la consolation suprême de l'âme pieuse. Il excite la soif de l'amour; et pour l'étancher, il nous apprend à prier comme on prie au ciel, à aimer comme on aime au ciel, à vivre comme on vit au ciel. Il féconde la semence des vertus surnaturelles que Jésus-Christ dépose dans les cœurs et les enrichit des dons célestes. Lui-même est le don par excellence, source de toute grâce et de toute consolation. Mais pour le recevoir et le goûter, il faut que l'âme s'élève au-dessus des attraits et des vaines joies de ce monde.

II. Dans les desseins de la sagesse éternelle, il fallait que Jésus-Christ remontât auprès du Père céleste pour que le Saint Esprit descendit sur la terre. Ne cherchons point à pénétrer les profondeurs de ce mystère. Il nous suffit de savoir que les dons sacrés du Saint-Esprit forment en quelque sorte le couronnement des grands actes de la rédemption. Tout étant consommé, et l'humani-

té étant régénérée, le Saint-Esprit pouvait combler la mesure de l'amour. Le cœur de l'homme ne devient capable de recevoir les divines effusions du ciel que lorsqu'il a été foncièrement purifié par le sang de Jésus-Christ.

L'EGLISE PROTESTANTE EN ANGLETERRE

L'Eglise protestante d'Angleterre est sérieusement agitée par une controverse qui porte sur deux points importants : la loi du jeûne et de l'abstinence existe-t-elle pour les Anglicans ? Jusqu'où s'étend la juridiction des évêques et celle des deux archevêques de Cantorbéry et d'York ?

L'orage s'est formé dans le diocèse d'Ely. Ce n'était d'abord qu'un petit nuage à l'horizon ; mais il s'est rapidement élargi, et il couvre, à l'heure présente, l'anglicanisme tout entier. Voici l'histoire de sa formation.

L'évêque anglican d'Ely publia, au commencement du carême, un mandement copié sur ceux de nos évêques. Rien n'y manquait : les armoiries surmontées d'une mitre, les titres et la prétention d'être évêque d'Ely par la grâce de Dieu. Dans le dispositif, il dispensait tous ses diocésains, *prêtres* et *fidèles*, du jeûne et de l'abstinence pendant le carême, à cause des maladies qui régnaient. Il imposait pour pénitence, à ceux qui useraient de cette permission, la récitation des sept psaumes de la pénitence. Décidément un évêque anglican a une idée très libérale des compensations à imposer.

Bientôt après, l'évêque de Worcester, un prélat de la basse Eglise, fut requis par un certain nombre de ses ministres de vouloir bien, lui aussi, accorder une dispense générale pour les mêmes raisons. Au lieu d'un mandement, cet évêque répondit par une lettre courte et sèche déclarant « qu'il ne se reconnaissait aucun pouvoir de dispenser en aucune matière ; mais surtout » quand il s'agissait d'une loi dont il ne soupçonnait pas même » l'existence dans l'Eglise d'Angleterre. »

Depuis lors, deux partis ont divisé l'Anglicanisme et les journaux religieux sont remplis de lettres pour et contre, sur le sujet en discussion,

La majorité prétend que l'obligation du jeûne et de l'abstinence est une loi générale de l'Eglise du Christ, qui est en force dans toutes les communions chrétiennes, et que les évêques peuvent dispenser en vertu de leur autorité ordinaire.

Les canonistes anglicans objectent que la dispense d'une loi générale de l'Eglise ne peut venir que du chef de l'Eglise, c'est-à-dire des archevêques de Cantorbéry et d'York, dans leurs provinces respectives, et que les évêques ne peuvent dispenser qu'en vertu d'une délégation de leur archevêque.

Quel mélange de vraies et de fausses notions ! Nous sommes souvent interrogés, nous, prêtres catholiques, par les ministres protestants, pour savoir quelle est notre opinion.

Nous répondons que tout ceci vient de ce que l'Anglicanisme est un corps sans tête. Regarder les deux archevêques comme deux chefs de l'Eglise est une absurdité, puisque le gouvernement de l'Eglise, établi par son divin fondateur, est monarchique : du premier au dernier degré de la hiérarchie, l'autorité est toujours exercée par un. L'archevêque n'a plus de raison d'être sans le Pape : il n'est qu'un évêque représentant le Pape au milieu d'un certain groupe d'évêques. Le *Pallium*, qu'il doit demander par trois instances, lui vient de Rome ; et c'est seulement quand il en a été officiellement revêtu qu'il peut exercer sa juridiction archiepiscopale. Au point de vue du caractère, les sectes séparées de la vraie Eglise peuvent avoir des évêques ; mais pas de Pape, pas d'archevêque. Il est souverainement absurde de voir le *Pallium* décorer les armes du docteur Benson, le présent archevêque de Cantorbéry.

Le *Pallium* n'est pas héréditaire : à qui donc le docteur a-t-il adressé ses instances pour l'obtenir ?

Dans la question maintenant en litige, nous conseillons aux Anglicans de s'adresser au Pape. Ils ne le feront pas ; mais c'est la voie directe et sûre d'arriver à une solution : il n'y en a pas d'autre.

Les plus savants canonistes de l'Anglicanisme, en expliquant le XXXVII^e article protestant qui déclare que l'*Evêque de Rome n'a pas de juridiction en ce royaume d'Angleterre*, disent que le Pape n'est pas reconnu comme *Vicaire du Christ*, mais on n'a jamais nié son titre d'*Evêque de Rome* et de *Patriarche d'Occident*. Celui qui écrit ces lignes s'étant un jour servi, en conversation, de cette expression : « Le Pape n'a pas de juridiction en Angleterre, selon

« vous, » fut aussitôt et vivement repris par le savant docteur Forbes, évêque anglican de Brechin, qui était présent, en ces mots : « Je vous demande pardon, le Pape a juridiction ; il est patriarche de l'Ouest ; nous ne le nions pas ! » Donc, que les Anglicans s'adressent à leur patriarche d'abord : il n'y aura pas loin de là au Vicaire du Christ.

Le baptême qui fait enfant de Dieu fait, en même temps, enfant de l'Eglise. Le Pape a donc une juridiction directe sur ceux qui sont baptisés ; et, de droit, les lois de l'Eglise, comme celles du jeûne, de l'abstinence, des empêchements de mariage et autres, sont obligatoires pour tous les baptisés. Sans doute, la bonne foi, l'ignorance excuse largement ; mais le droit reste immuable. Celui qui peut lier par des commandements est le seul qui puisse délier. Quand les Anglicans prétendent (ce qui est vrai) que la loi du jeûne et de l'abstinence est une loi générale de l'Eglise, c'est à l'Eglise qu'ils doivent recourir pour être dispensés.

L'Eglise parle par son chef (comme ils disent fort bien), mais ce chef est unique ; il n'est pas à Cantorbéry, il n'est pas à York il est à Rome et son nom est Léon XIII.

Ces controverses sur des points qui paraissent tout d'abord minutieux, parmi des protestants, finissent par monter haut et touchent à des sujets importants qui font ouvrir les yeux d'un grand nombre. Les journaux protestants disent : « Au moins les catholiques savent à quoi s'en tenir. Leurs dogmes sont clairement définis, leurs lois sont précises ; dans leurs difficultés, ils savent à qui s'adresser, sûrs d'obtenir toujours une réponse nette à tous leurs doutes. »

LA PUISSANCE DE L'AVE MARIA

C'était en 1854 et dès les premiers jours du mois de mai, de ce mois qui n'est pas seulement le mois du réveil de la vie dans la nature, mais encore celui du renouvellement de la vraie vie dans bien des cœurs sous la vivifiante influence de Marie ; c'était dans un petit village de la belle Normandie ; c'était vers une heure de l'après-midi : deux jeunes prêtres cherchaient dans la promenade quelque distraction à leur incessant et fatigant ministère. Ils venaient de s'asseoir sur le bord de la route, à l'ombre d'un de ces riches pommiers qui nous donnent de si bon cidre ; lorsqu'ils a-

perçurent à quelque distance et se dirigeant de leur côté, le capitaine X...

Le capitaine X... est un homme de cinquante-cinq ans, de haute et fière taille ; ses cheveux gris coupés toujours à la maitaire, son épaisse moustache donnent à sa figure la physionomie du vrai soldat. Sur sa redingote bleue boutonnée jusqu'au menton, brille le ruban de la légion d'honneur. Le capitaine a été un brave soldat qui a gagné ses épaulettes et sa croix en Algérie. Aujourd'hui, il jouit du repos de la retraite, et dans le village qu'il habite, il vit très-solitaire, parlant rarement à ceux qu'il rencontre sur son chemin ; et quand appuyé sur sa canne, on le voit sortir de chez lui, ou qu'on l'aperçoit dans la campagne, tout le monde dit : voilà le capitaine X...

Or le capitaine, avec son air martial et son amour de la solitude, est toujours très poli. Et s'il n'est pas religieux, il ne passerait pas devant un prêtre sans lui lancer bravement son « Bonjour, monsieur le curé, » et sans lever sa casquette, car le capitaine X... porte toujours une casquette.

Voilà le capitaine X..., disent nos deux ecclésiastiques ; et lorsque devant eux passa le capitaine, ils reçurent son solennel :

- « Bonjour, messieurs les curés. »
- « Bonjour, capitaine. »
- « Au revoir, messieurs les curés. »
- « Avec bonheur, capitaine. »

Ce fut tout, et le capitaine continua sa marche, pendant que les ecclésiastiques restaient à deviser à l'ombre de l'épais pommier.

— Voilà un bien brave homme, dit le plus âgé ; oui, un bien brave homme, que ce capitaine. Il ne lui manque qu'une chose, d'être religieux. Son exemple produit un grand effet sur tous nos gars Normands.

— Comment, vous qui êtes dans ce pays depuis longtemps, n'avez-vous pas tenter sa conversion ?

— J'y ai essayé, et tous mes confrères aussi, soit lorsqu'il vient nous visiter, soit lorsque nous l'avons rencontré dans les promenades.

— Eh bien ?

— Eh bien tout est inutile, il est entêté comme un Allemand, et pas moyen de raisonner avec lui.

— Il me paraît cependant que, sous la poitrine de cet homme si raide et si sec en apparence, bat un cœur bon et généreux.

— C'est vrai ; essayez donc, vous.

Le prêtre à qui « l'essayez donc » était adressé était arrivé récemment dans le village, et ne connaissait le capitaine X... que de vue, car son ministère de prédicateur lui imposait neuf mois d'absence sur douze.

La récréation terminée, chacun rentre dans sa cellule.

Je laisse parler ici l'ecclésiastique qui m'a raconté ce fait.

« J'étais, depuis une heure, dans ma chambre, cherchant à continuer un sérieux travail, et toujours le capitaine X..., et les paroles de mon brave confrère à son sujet me préoccupaient. Je ne pus résister à voir cet homme, de causer avec lui, « d'essayer » eu un mot. Sur ce, je suis, et passe devant sa maison. A la fenêtre ouverte, le capitaine lisait son journal.

— « Bonjour, capitaine.

— Bonjour, monsieur le curé.

— Quelle nouvelle dans la politique ?

— Dans la politique, rien ; mais je lis le récit d'un crime affreux.

— Me permettez-vous d'entrer, capitaine ?

— Avec plaisir, monsieur le curé.

« J'entraî, j'écoutai la lecture du récit, et me fis raconter les campagnes d'Afrique, les combats et la croix gagnée au champ d'honneur. Et en parlant, le regard de cet homme s'allumait, sa figure s'animait, il croyait entendre encore le clairon, sentir la poudre et voir la mitraille. C'était un brave.

— Je suis très heureux, capitaine, d'avoir fait votre connaissance.

— Et moi aussi, monsieur le curé.

— Eh bien, s'il en est ainsi, je vous dirai franchement que je serais très heureux que vous me rendiez, chez moi, la petite visite que je viens de vous faire.

— Très-bien, monsieur le curé, je le veux bien.

— A quand, capitaine ?

— Mais... à... bientôt.

— Capitaine, je pars demain matin et ne reviens pas avant deux mois ; à ce soir donc, je vous attends dans une heure.

— Soit, dans une heure ; au revoir, monsieur le curé.

« Une heure s'était à peine écoulée que le capitaine arrivait. Nous causâmes d'abord un peu de toutes choses, enfin de religion ; prière, messe, confession, toutes choses très-estimables, au dire du capitaine, mais toutes choses bonnes pour les enfants et les femmes,

« Bref, le capitaine me promet une courte prière chaque jour ; il me promet l'*Ave Maria*.

— Eh bien, capitaine, voulez-vous dire votre premier *Ave Maria* avec moi ; ça nous portera chance à tous deux. Le capitaine rougit comme un enfant.

— Monsieur le curé, je dois vous avouer que j'ai oublié cette prière.

— Eh bien, je vais vous l'apprendre.

— Soit. Dites-la donc avec moi, mais de bon cœur.

— Je vous le promets.

Le capitaine avait la mémoire bonne et bientôt il récita seul et sans hésiter l'*Ave Maria*.

— Si vous le voulez, capitaine, nous allons nous mettre au pied de cette image de Marie et lui adresser notre prière.

Le capitaine vainquit sa répugnance et pria.

« Il était à genoux, et sans qu'il s'en doutât, j'entamai sa confession. Nous avançons, lorsque tout-à-coup il se ravisa.

— Mais parbleu ! dit-il, monsieur le curé, je crois que je me confesse ?

— A peu près, capitaine.

Et le capitaine fut ému jusqu'aux larmes. Le soir, il assistait aux exercices du Mois de Marie dans notre oratoire ; après l'exercice, il traversait bravement les rangs du public jusqu'au confessionnal. Le lendemain dimanche, en présence d'une nombreuse assemblée, il assistait à la sainte messe avec le sentiment de la plus grande piété. Lorsque vint le moment de la sainte communion, on le vit s'approcher de la Table Sainte ; il pleurait, et ses larmes arrachaient des larmes de ses yeux de chaque assistant.

« Depuis il est fidèle et se plaît à raconter les merveilles de la puissance de l'*Ave Maria* sur son âme.

LE BIENHEUREUX DE LA SALLE

Et les Frères des Ecoles Chrétiennes

La semaine dernière les Frères des Ecoles Chrétiennes célébraient la fête de leur illustre fondateur, le Bienheureux de la Salle. C'est dans le monde entier que se sont élevées de pieuses invocations en l'honneur de ce bienfaiteur de l'humanité ; car la

maison qu'il a fondée, à laquelle il a imprimé son esprit de charité et de dévouement pour l'enfance, les petits et les humbles, est aujourd'hui répandue dans toutes les parties du globe. On a chanté les vertus du doux chanoine de Reims dans les Ecoles des Frères en Orient, dans l'Inde, la Chine, l'Afrique, les deux Amériques aussi bien qu'en France, sa patrie.

Aujourd'hui ses disciples se comptent par milliers, et leurs élèves, par centaines de mille.

Telle est la puissance du bien, que malgré les doctrines perverses propagées par le démon, encouragées par l'indifférentisme, les œuvres charitables se développent et fructifient en dépit de tous les obstacles.

Dans notre pays, si fermement attaché à la foi, le succès des Frères des Ecoles Chrétiennes a été toujours croissant et leurs méthodes d'enseignement, si bien appropriées au milieu auquel elles s'adressaient, ont grandement contribué à répandre dans nos centres populeux les bienfaits de l'instruction. On ne doit pas oublier les immenses services qu'ils ont rendus et rendent chaque jour dans notre province.

Le Canada a trouvé un poète, heureusement inspiré, pour exprimer sa reconnaissante admiration envers « l'humble prêtre de Reims, » et nous ne résistons pas au plaisir d'en citer ici quelques vers :

Il avait un grand nom, il avait des richesses
L'avenir l'attendait sur des seuils enchantés ;
Il sacrifia tout pour les deshérités.

.....
Et puis, simple soldat dans les saintes milices,
Héros obscur, domptant la chair et ses desirs,
De l'abnégation il but tous les calices,
Et suspendit son âme aux clous du crucifix.
De tous les dévouements possédé du délire,
Il prit un livre et dit aux pauvres : « Accourez,
Accourez, les petits ! Ven z apprendre à lire ;
Les trésors du bon Dieu n'ont point de préférés.
Délaissez, orphelins, venez tous à l'école ;
Je vous enseignerai, compatissant et doux,
La science profane et la sainte parole :
Je suis le serviteur des serviteurs de tous. »
O Reims, bien des beaux noms brillent dans ton histoire ;
Sur tes dômes ont lui bien des jours triomphants ;
Mais lorsque l'avenir parlera de ta gloire :
Il citera La Salle entre tous tes enfants. (1)

(1) L. Fréchette.

L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS

Au Mile-End

Depuis la fondation de cet établissement, 650 sourds muets y ont reçu l'instruction nécessaire pour faire leur première communion et acquérir des notions satisfaisantes d'un travail manuel. Un grand nombre même ont pu, grâce aux connaissances acquises, se créer des positions convenables, quelques-uns même venir en aide à leurs familles.

Il est sorti du Mile-End d'excellents ouvriers comme menuisiers, tailleurs de marbre, sculpteurs, typographes et pressiers, tailleurs et couturiers, relieurs, cordonniers. Un certain nombre tiennent aujourd'hui des boutiques bien achalandées : ainsi, à Montréal, nous trouvons trois tailleurs, quatre ou cinq cordonniers, plusieurs menuisiers travaillant pour leur compte. La maison Morgan emploie dans ses ateliers de couture des sourds-muets sortis du Mile-End. Ces exemples démontrent surabondamment le bien réalisé, malgré les faibles moyens dont disposent les Clercs St-Viateur.

Sans vouloir refaire ici l'histoire des débuts plus que modestes de l'Institut, ni retracer en détail les essais de l'excellent curé Lagorce, nous ne pouvons passer sous silence la part revenant dans les résultats obtenus aux divers directeurs de l'établissement qui ont succédé à ce digne abbé.

Le frère Young, que Mgr Bourget avait appelé de France au Canada en 1856, mérite une mention particulière. Il appartenait à la congrégation des Clercs St-Viateur. Il prit la direction de l'école dès son arrivée, et avec un dévouement admirable, mit au service des malheureux sourds-muets sa vive intelligence. Sourd-muet lui-même, il portait et porte encore, car il est resté attaché à l'Institut, un vif intérêt à ces enfants, appréciant mieux que tout autre la grandeur de leur infortune.

On comprend aisément quel surcroît de travail, dans ces conditions, il dut s'imposer pour être à la fois directeur, procureur et professeur de la maison. Le Mile-End était alors loin du centre de Montréal, les communications extrêmement difficiles, les ressources restreintes. Aussi, était-ce à pied que le bon frère, après ses classes se rendait à Montréal, pour veiller aux intérêts de ses pensionnaires et de l'œuvre qui lui était confiée.

Chaque dimanche, il venait à la ville donner des instructions aux sourds muets réunis dans la petite chapelle St-Joseph, rue de la Cathédrale. Malgré tant de fatigues, il a conservé toute son énergie. La mimique expressive avec laquelle il traduit ses pensées indique qu'il n'a rien perdu de sa haute intelligence.

Au frère Young succéda le P. Bélanger qui pendant vingt-trois ans dirigea l'Institut. A deux reprises, il se rendit en Europe pour étudier les méthodes suivies dans les établissements consacrés à l'enseignement des sourds-muets : en 1870 d'abord, et de ce premier voyage il rapporta les principes qui lui permirent d'appliquer l'enseignement de l'articulation ; en 1880 ensuite, pour assister au congrès de Milan et s'édifier sur les avantages de l'instruction des sourds-muets par la méthode orale pure. Pendant sa gestion, en 1875, les bâtiments du Mile-End furent élevés d'un étage, et on construisit un toit à la mansarde. Plus tard, en 1881, on établissait les ateliers ; en même temps on aménageait la ferme de Terrebonne dont nous avons eu l'occasion de parler précédemment. Toujours sur la brèche, il ne cessa dans ses écrits, dans ses rapports, dans ses discours d'appeler l'attention publique sur le sort des sourds muets, de solliciter des membres du gouvernement des subventions destinées à parfaire l'œuvre commencée, et lorsqu'en 1883, il quitta la maison pour aller aux Etats-Unis continuer sa mission de dévouement, il laissa l'établissement du Mile End en bonne voie de prospérité, et l'enseignement sur un excellent pied. Il s'occupait avec une grande sollicitude des progrès des élèves, très heureusement servi dans sa tâche, par le frère Thériault, aujourd'hui préfet des études, alors professeur, et qui, malgré une santé délicate, apporte un zèle précieux et une grande connaissance des diverses méthodes d'enseignement. Parmi les maîtres compétents réunis par le P. Belanger nous devons citer particulièrement le frère Lafond, attaché depuis plus de douze ans à l'Institut, longtemps préfet des classes et qui achève en ce moment un programme d'études destiné à faciliter le développement intellectuel des sourds muets.

L'application de ce programme a donné d'excellents résultats. Il entretient l'émulation entre les élèves sans les fatiguer, et en tenant compte du besoin qu'ils ont de se délasser. Les difficultés se suivent et s'enchaînent dans un ordre rigoureux et rationnel.

Le professeur, quelque étranger qu'il soit à cet enseignement, se saisit dès les premières leçons la méthode. Les remarques qui

accompagnent chacune des leçons et lui permettent de s'acquitter de sa tâche avec fruit. De plus, il peut toujours conseiller aisément la partie du maître où tous les obstacles sont signalés un à un et résolus méthodiquement.

Les tableaux synoptiques détachés des leçons, mais qui n'en font qu'un avec elles, présentent aux élèves l'avantage de revoir en quelques minutes le chemin parcouru, de rafraîchir leur mémoire sans la fatiguer.

Au moyen de ces tableaux, ils apprennent aisément le nom des parties du discours, la place qui leur est assignée dans la phrase, et aussi, à corriger eux-mêmes les fautes qui leur sont habituées dans l'expression de leur pensée.

Nous avons eu la bonne fortune d'entendre le frère Lafond exposer quelques-uns de ses procédés pour faire saisir aux élèves certaines idées abstraites dont ils ont peine à comprendre la filiation, et nous avons admiré l'ingéniosité du plan qu'il préconise.

Le Rév Père Boucher, qui remplaça en 1883, le Père Bélanger, n'a occupé ce poste que pendant un an et demi, mais dans ce court espace de temps on a pu apprécier le zèle et le dévouement avec lequel il s'occupait de ses élèves et des intérêts de l'Institution.

Au Père Manceau est confiée, depuis 1884, la direction de la maison. Sa charité, son extrême bonté qui ne lui fait point oublier l'importance de la discipline dans des établissements de ce genre, sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point. Il a su se faire aimer et respecter de tout son personnel. Nous l'avons bien vu à la dernière fête donnée à l'anniversaire de sa naissance : véritable fête de famille, où l'on sentait la vive affection de tous les enfants pour celui qui leur témoigne les sentiments d'un père. La représentation donnée à cette occasion nous a permis de constater les bons effets des méthodes suivies dans l'enseignement. Les sourds-parlants, au nombre de huit, ont joué une petite pièce en deux actes, très courts, il est vrai, mais bien rendus par les articulants dont la prononciation était extrêmement nette et avait chez quelques-uns des acteurs des nuances dans la tonalité, ce qui est difficile à obtenir.

Les épreuves n'ont pas manqué à l'Institut. En 1889 un violent incendie a détruit les ateliers construits par le P. Bélanger en 1881. Pour ne pas interrompre l'enseignement professionnel il a

fallu réédifier ces ateliers ; ce qui a causé à l'établissement une dépense d'au moins 30.000 piastres, et retardé d'autant les projets de construction pour la maison principale dont nous avons signalé l'exiguité.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'Institut du Mile-End, très insuffisamment subventionné par l'Etat, n'est soutenue que grâce à l'intelligente économie des Clercs St-Viateur, qui doivent demander à leur industrie et à leur sage administration les ressources nécessaires pour l'entretien de leurs élèves, variant dans leurs deux écoles, au Mile-End et à Outremont, de cent à cent vingt.

Leur personnel enseignant comprend trente Pères et Frères. Ils ont besoin d'un matériel scolaire coûteux et de machines non moins dispendieuses pour leurs ateliers.

Pour faire face à ces charges, ils n'ont d'autres revenus que le produit de leur travail, un secours minime de la Province, et la très faible pension, exigée des élèves.

Cependant on a vu quelles améliorations réclame leur maison. Il leur faudra attendre des temps meilleurs pour commencer la construction d'un établissement où ils puissent pour séparer complètement les élèves sourds-muets des sourds-parlants, et avoir une meilleure installation pour les classes, et le logement des frères qui ont tout sacrifié afin de laisser plus de place à leurs pensionnaires.

Nous souhaitons vivement que la réalisation des intentions des Clercs St-Viateur n'éprouve pas de trop longs retards : le gouvernement agirait sagement en leur fournissant les moyens de mener à bonne fin leur charitable et utile entreprise.

LE MOIS DE MARIE (1)

Salve, veris honos, anni pulcherrime mensis,
Omine qui sacro Virginis ortus, ades.

Splendidus affulges, perfundens lumine terras,
Atque orbī læto gaudia sancta paras.

(1) Offert à la *Semaine Religieuse*, par un élève du Petit Séminaire de Montréal.

Purpureos legat, ô socii, pia dextera flores,
Et Matris decorent roscidaserta caput.

Rubris alba rosis innectite lilia : gratè
Si primæ redolent, ista colore nitent.

Vosque, cohors volucrum, Zephyrus quos vectat in auras,
Certatim Mariæ dicite suave melos.

O nomen Mariæ, Hyblæo prænectare fragrans,
Tu sincera mihi gaudia semper eris.

Arbore te signabo novâ : frondosa virescet
Arbos, atque tui pectore crescet amor.

Jam te, fida, sequar, custos, quocumque juvabit,
Ad cæli siquidem pabula ducis oves.

(TRADUCTION).

O gloire du printemps, mois aimable entre tous,
Vers la Vierge du ciel, toi qui tournes les âmes,
Salut ! Lorsque l'azur respandit de tes flammes,
Partout naît sur la terre le bonheur le plus doux.

Laisse la main pieuse, en tes champs pleins de fleurs,
Pour le front maternel former une couronne ;
Que pour la Vierge aimée, au blanc lys qui rayonne
La rose parfumée unisse ses couleurs.

Que les joyeux oiseaux, sous ton ciel rassemblés
Entonnent dans les airs un chant plein d'harmonie !
Qu'ils célèbrent en chœur d'une Vierge bénie
Le nom si doux toujours à nos cœurs désolés !

Mère, ce mois pour toi réveille notre amour,
Laisse-nous te bénir, te chanter, ô Marie ;
Nous te suivrons sur terre, ô patronne chérie,
Pour t'aimer à jamais dans l'éternel séjour.

UN BRAVE COLONEL

C'était pendant la guerre de Crimée, un colonel reçoit l'ordre d'enlever une redoute ; il s'élance comme un lion à la tête de son régiment, qu'il électrise par sa bravoure. Il reste calme et impassible au milieu des boucanettes et de la mitraille, comme s'il eût été à une parade ou occupé à passer une revue, et il enlève la batterie ennemie qui était terriblement défendue... Son général, étonné, lui crie au milieu de son état major :

« Colonel, quel sang-froid ! Où avez-vous pris un pareil calme en face d'un danger si imminent ? »

— Mon général, répond le colonel avec une simplicité sublime, *j'ai communié ce matin.* »

Et tous ceux qui l'entendent sont ravis d'admiration en voyant tant de courage uni à tant de vertu.

CHRONIQUE

. Par décision de Monseigneur l'archevêque :

M. A. Dufour, a été nommé vicaire au Sacré Cœur;

M. L. Desrochers, vicaire à St-Louis, à Montréal.

. Dimanche prochain, 15 mai, à 10 heures, Monseigneur l'archevêque se rendra à l'Avenue Mont-Royal, 50, pour y bénir la première pierre de la chapelle que les Pères du T. S. Sacrement vont élever en l'honneur de la divine Eucharistie. Sa Grandeur célébrera ensuite la sainte messe sur l'emplacement même du futur sanctuaire. Tout sera disposé pour qu'un grand nombre de fidèles puissent assister aisément à cette touchante cérémonie.

. La consécration épiscopale de Mgr J. M. Emard, évêque élu de Valleyfield, aura lieu jeudi, le 9 juin, à 10½ heures, dans l'église de Ste-Cécile à Valleyfield. Les membres du clergé sont particulièrement invités à la cérémonie. Des trains spéciaux seront organisés de manière à permettre l'aller et le retour dans la même journée.

. Tous les témoins, dans la cause de canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, ont été entendus, et le procès est maintenant déclaré public. Le dossier qui forme près de 300 pages sera sous peu expédié à Rome, à la Sacrée Congrégation des Rites.

* * M. l'abbé Martin succède à Mgr Emard, comme notaire actuare dans la cause de béatification de M. Olier. Mgr Harkins, évêque de Providence, R. I., est venu rendre témoignage dans cette cause mercredi dernier à l'archevêché.

* * Le séminaire de St-Sulpice vient de donner \$2,500 pour le monument de Maisonneuve qui doit être prochainement élevé sur la place d'Armes de Montréal.

* * Le *True Witness*, dont M. Foran a pris la direction, il y a quelques mois, se fait remarquer par ses articles solides et bien écrits, sur les questions religieuses et sociales. Il ne s'occupe guère de politique ; les intérêts qu'il défend sont, avant tout, ceux de l'Eglise, et nous espérons que les catholiques irlandais se feront un devoir de lui donner tout l'encouragement qu'il mérite.

* * Dimanche dernier, le pensionnat du Mont St-Louis célébrait la fête du Bienheureux de la Salle l'illustre fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes. Une très belle messe en musique a été chantée par le chœur de l'Institution, qui comme on le sait, est un des meilleurs de Montréal. Le dernier recensement indique pour l'Ordre tout entier des Frères des Ecoles Chrétiennes 16,760 frères, 1,300 maisons d'éducation et plus d'un demi million d'élèves.

* * La Préfecture Apostolique de la Côte occidentale de Terre-Neuve vient d'être érigée par le Saint-Siège en Vicariat Apostolique, et le Dr Howley qui en était le Préfet est élevé à la dignité de l'épiscopat.

* * Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, et Nos Seigneurs les évêques des Trois-Rivières, de Cythère, Vicaire apostolique de Pontiac, d'Alexandria, et Mgr Grouard, Vicaire apostolique d'Arthabaska-Mackenzie, ainsi que Mgr Hamel P. A. du Séminaire de Québec, et M. le chanoine Maréchal, Vicaire Général de Monseigneur l'archevêque de Montréal, quitteront notre ville le 16 courant, par le Pacifique Canadien, pour se rendre à Kamloops, où doit avoir lieu une grande réunion de toutes les tribus sauvages de la Colombie Anglaise.

Sur leur route, les distingués voyageurs s'arrêteront à St-Boniface pour rendre visite à Mgr Taché qui, lui-même, se rendra à Kamloops.

Dans St-Boniface, les excursionnistes iront chez Mgr Pascal, à Prince-Albert, et ensuite chez Mgr Grandin à St-Albert. Enfin après un court arrêt à Banff, dans les Montagnes Rocheuses, ils gagneront Kamloops au commencement de juin pour assister aux grandes démonstrations religieuses des sauvages de la Colombie. Cette réunion de plusieurs mille Indiens, de langues, de costumes différents, logés sous la tente, ou en plein air, faisant retentir les airs de leurs prières et de leurs chants religieux, écoutant, chacun dans son dialecte, les sermons de leurs

missionnaires, tout cela présentera un spectacle digne d'être contemplé, et unique dans les annales religieuses des peuplades sauvages de l'Amérique du Nord.

Le Rev. P. Lacombe, l'organisateur de cette excursion est arrivé à Montréal mardi dernier, pour voir aux préparatifs du départ et accompagner ses hôtes jusqu'au but de leur voyage.

Outre ceux déjà mentionnés, M. J. U. Leclerc, curé de St-Joseph, M. Auclair, curé de St-Jean Baptiste, M. A. Séguin, curé de Ste-Cunégonde, le Rev. Père Supérieur du Collège d'Ottawa, M. le chanoine Bélanger, curé de St André Avelin, Ottawa, et encore quelques autres dont nous n'avons pas les noms, doivent faire partie de l'excursion. A tous, nous souhaitons un heureux voyage.

* * La cérémonie de la consécration de la nouvelle cathédrale de Hartford, Conn. a eu lieu dimanche dernier. Un des autels a été consacré par Mgr l'archevêque de Montréal, un autre par Mgr Leflèche. Mgr l'archevêque est revenu à Montréal mardi dernier.

* * A citer une lettre de Lamartine à sa mère, du 6 avril 1826, à l'occasion de la mort du duc de Montmorency :

« C'était un homme unique, accompli et non remplaçable pour tout ce qui s'est connu. Je l'aimais beaucoup et il m'aimait sincèrement aussi. Tout s'en va successivement ainsi, bon et mauvais, tout nous montre le chemin, et le moule se renouvelle. Heureux ceux qui suivent les traces des Montmorency, dans ce monde et surtout dans l'autre ! J'espère être du nombre, car j'ai fait mes Pâques demain. Je sais que c'est une bonne nouvelle à vous donner. »

Cette lettre se lit dans une étude publiée par l'éminent critique, Elmond Barré, sur un ouvrage intitulé : *La Jeunesse de Lamartine*, qui vient de paraître.

* * L'église du Sacré Cœur, attenante à la maison des Pères Jésuites de la Stenogarde de Copenhague, vient d'être achevée. C'est la troisième église catholique ouverte à Copenhague depuis 1848.

* * Voici le conseil d'un vrai diplomate à son fils : — Mon enfant, au lieu d'être sans cesse à te demander : « De quoi pourrai-je bien avoir besoin ?... » si tu te demandais, de temps à autre : — « De quoi pourrai-je bien me passer ? »

AUX PRIERES

Madame Veuve Mélanie Laviolette, épouse de feu Adolphe Piresis-Belair, St-Eustache.

Madame Charlotte-Rachel Giroux, épouse de C. F. Baillaingé, Joliette.

LE SIROP DE TEREBENTHINE

—DU—

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,
Votre dévoué et obligé,

F. X. TRÉPANTIER, Proc.

Couvent des Sourdes Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre Sirop de Térébenthine. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROULLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux Sirop à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacconiste et tenant un dépôt de journaux au No 99 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

ARBOUR & LAPERLE

IMPRIMEURS - RELIEURS

191 et 193, St-Urbain, Montreal.

Les Ordres reçus par la malle sont exécutés promptement et à bas prix.

HARMONIUM neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10 50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS
CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,
ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

CÉLÈBRE VIN DE MESSE "MULLER"

ET HUILE D'OLIVE POUR SANCTUAIRE

Offerts aux Messieurs du clergé, par

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs

2348 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAIC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRE CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINRAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

40, rue Bleury, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes
 les économies depuis une piastre
 en montant, et la BANQUE
 paie quatre pour cent sur ces
 dépôts.

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'edifices publics, religieux et civils.

Résidence et Atelier : 62, rue Berri, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26 $\frac{1}{2}$ STE-ELISABETH

MONTREAL.

ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière
 satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

Avis au Clerge

ET COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

FAITES IMPRIMER ET RELIER

Chez **ARBOUR & LAPERLE**

191 & 193 RUE ST-URBAIN MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

, MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.